

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 16 Novembre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE (à partir du 1.2.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 2.1), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD (à partir du 1.2.2), M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Philippe GONON (à partir du 1.2.2), M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à partir du 1.1.2), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.2.2), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagne : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET (jusqu'au 1.2.2) Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtilion-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : Mme Sandrine BOUTARD suppléante de M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET Les Auxons : M. Jacques CANAL Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au 3.2) Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 3.12) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER (à partir du 1.2.2) Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Pascal BONNET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Michel OMOURI, Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : M. Patrick CORNE Meray-Vieilley : M. Philippe PERNOT Noironte : M. Claude MAIRE Rancenay : M. Michel LETHIER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Saône : M. Yoran DELARUE Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Secrétaire de séance : M. Pascal DUCHEZEAU

Procurations de vote :

Mandants : J. ACARD, E. ALAUZET, T. BIZE (jusqu'au 1.2.1), P. BONNET, P. BONTEMPS (à partir du 2.2), G. CHALNOT, C. COMTE-DELEUZE (à partir du 1.2.2), YM. DAHOUI, D. DARD (jusqu'au 1.2.1), C. DEVESA, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, T. MORTON, A. POULIN (jusqu'au 1.1.1), I. SUGNY, C. THIEBAUT (jusqu'au 1.2.1), S. WANLIN, G. GAVIGNET (à partir du 1.2.3), C. LINDECKER, S. RUTKOWSKI, P. CORNE, JM. BOUSSET, M. LETHIER, J. KRIEGER (jusqu'au 1.2.1), A. JACQUEMET, Y. DELARUE, JC. CONTINI, JC. ZEISSER,

Mandataires : P. MOUGIN, D. SCHAUSS, C. LIME (jusqu'au 1.2.1), J. GROSPERRIN, N. BODIN (à partir du 2.2), M. LEMERCIER, P. GONON (à partir du 1.2.2), C. MICHEL, B. FALCINELLA (jusqu'au 1.2.1), A. VIGNOT, L. CROIZIER, M. ZEHAF, JS. LEUBA, F. PRESSE (jusqu'au 1.1.1), R. REBRAB, P. CURIE (jusqu'au 1.2.1), Y. POUJET, B. GAVIGNET (à partir du 1.2.3), V. FIETIER, J. CANAL, T. JAVAUX, F. BAILLY, MJ. BERNABEU, A. BLESSEMILLE (jusqu'au 1.2.1), P. ROUTHIER, M. DONEY, C. ZOBENBULLER, Y. MAURICE,

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, modifiée par délibération du 30 juin 2016, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 26 octobre 2017 a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 07/09/2017

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance,
- a invité les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé Monsieur Michel LOYAT comme secrétaire de séance,
- a approuvé le procès-verbal de la séance de Bureau du 07/09/17.

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Carrefour des maires - Edition 2017

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € au Cluster éco-chantier pour l'organisation de l'édition 2017 du Carrefour des Maires.

Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la participation financière du Grand Besançon aux actions de Culture Action pour un montant forfaitaire de 800 € par porteur de projet originaire du Grand Besançon accompagné par Culture Action et ce dans la limite de 4 000 €, soit 5 porteurs de projet.

Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2017 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 5 000 €, pour la session 2017 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Commission n°04 : Développement durable

Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs - Demande de subvention du Conservatoire d'Espaces Naturels

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, d'un montant de 1 814,92 €.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Subventions aux associations intervenant auprès des gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution :

- d'une subvention de 4 000€, au titre de l'année 2017, à l'association Gadjé pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil,
- d'une subvention de 4 000€, au titre de l'année 2017, à l'ASET pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.

Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- les 20 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 118 314 €,
- les 2 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 4 575 €,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 8 700 € attribuée à Mme DESA par délibération du Bureau du 15 octobre,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 9 075 € attribuée à M. RISSET et Mme LABORIER par délibération du Bureau du 15 octobre,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 2 800 € attribuée à Mme TRONCHE par délibération du Bureau du 15 octobre,
- le retrait de la subvention de 553 € accordée par le Bureau du 28 janvier 2016 à Mme LOYOLA,
- la demande de subvention AAPEL propriétaire bailleur, pour un montant de 7 757 €.

Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de labellisation

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE, pour 1 logement situé à Miserey-Salines, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €, sous réserve de la réception de l'avis favorable de la commune de Miserey-Salines,
- la demande de labellisation de la société MAISONS FRANCE CONFORT, pour 1 logement situé à Pouilley les Vignes, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à Chemaudin et Vaux, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €, sous réserve de la réception de l'avis favorable de la commune de Chemaudin et Vaux,
- la demande de labellisation de la société MAISONS CONTOZ pour 1 logement situé à Champagny, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS CONTOZ pour 1 logement situé à Roset Fluans, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de subvention de M. DRALET et Mme MARCHANDEAU correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. YVON et Mme POIGNOT correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €.
- la demande de subvention de M. VITTE et Mme THE correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. LOPEZ et Mme ANGONIN correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. DIOT et Mme LELU correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. et Mme BAILLY correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.

Contrat de Ville - Appel à Projets - Réaffectation d'une subvention habitat 25 à Profession Sport Loisirs 25

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur la réaffectation de la subvention de 7 500 € à Profession Sport Loisirs 25.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Subvention au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs pour la fête de la randonnée et l'inauguration du GR® 145 / Via Francigena

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € au CRRP25 (comité départemental de la randonnée pédestre du Doubs).

Attribution d'une subvention à l'association « Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique » pour le développement d'une application numérique

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 248 € à l'association « l'Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique » pour la réalisation d'une application numérique.

Partenariat entre le Conservatoire Régional du Grand Besançon et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon / Franche-Comté (ISBA)

Mme E. MAILLOT et MM. P. CURIE et A. POULIN, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le partenariat entre le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon / Franche Comté (ISBA),
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention cadre de partenariat à intervenir ainsi que les conventions d'application relatives à chaque projet, dans la limite de 15 projets annuels et pour un montant maximum de 300€ par projet soit 4 500 € par année.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 NOV. 2017



Contrôle de légalité